

DECLARATION

Fédération Nationale CGT des Personnels des Organismes Sociaux

INC RETRAITE DU 30 AVRIL 2025

Dans les Carsat, comme dans l'ensemble des autres branches de la Sécurité sociale, la mise en place de la Classification est le sujet du moment. La question qui se pose est le positionnement des métiers repérés nationalement et localement. Au-delà du grand enfumage d'une prétendue cotation objective des métiers, puisqu'avant tout la transposition ne répond qu'aux impératifs budgétaires insuffisants, pourquoi ne pas laisser plus de latitude aux directions locales dans le choix du positionnement ? La discussion locale permettrait non seulement de respecter le dialogue social avec les organisations syndicales locales, mais aussi de garder le lien social avec le personnel qui, dans bon nombre de Carsat, ne font plus confiance à leur direction.

Monsieur Fatome a son Arpège, vous avez votre Syrca. Cet outil imposé par le national n'est toujours pas abouti. Il met continuellement les équipes en difficulté et maltraite les assurés. Les arrêts de travail se multiplient. Les agents ne veulent plus travailler dans les services de production où rien ne va plus. Les managers doivent jongler avec les injonctions contradictoires et voient leurs équipes en perdition.

La responsabilité de l'employeur va au-delà de celle des directions locales et emporte la vôtre monsieur Villard face aux risques psycho-sociaux.

Pourquoi une augmentation des indus ? Pourquoi une augmentation des affaires jugées devant les tribunaux ? Pourquoi autant de dossiers en contentieux ? La cause est simple ; loin d'être celle de la compétence des agents des Carsat, c'est plutôt celle de l'empêchement à la qualité du service rendu organisé par des injonctions incohérentes de la direction nationale.

Une charge de travail bien trop lourde, un turn-over bien trop présent, un manque de reconnaissance financière résultant du gel de la valeur du point et de la classification méprisante, du recours récurrent à l'intérim au détriment des recrutements pérennes bien trop insuffisants...c'est la débandade au sein de la branche retraite !

Il faut reconnaître monsieur le directeur général que vous y mettez du vôtre pour détruire la branche sur laquelle vous êtes assis ! La pression mise sur les directions locales par les directives de branche ne va pas dans le sens de l'apaisement social.

Vous allez nous parler dans cette instance du baromètre social dans les Carsat, et à n'en pas douter, vous en féliciter. Nous vous garantissons que les remontées du terrain sur le vécu dans les 20 organismes (Cnav, 15 Carsat et 4 CGSS) ne vont pas dans le même sens.

De plus en plus d'arrêt maladie aboutissent à des reprises en mi-temps thérapeutiques. Se réfugiant derrière un prétexte budgétaire, des directions ne respectent pas leur obligation de résultat en matière de santé au travail ; certaines directions allant jusqu'à faire pression sur la médecine du travail afin d'obtenir une inaptitude pour justifier un licenciement ou une rétrogradation. La CNAV donne-t-elle des directives en ce sens ?

Il en est de même pour la satisfaction des assurés qui n'ont plus accès à l'information au contraire de ce qui est annoncé, et encore moins accès à l'accueil. Pour les 80 ans de la Sécurité sociale que nous fêtons cette année, les piliers fondateurs de notre institution doivent être renforcés et non rongés. Le départ à la retraite est un moment fort de la vie des travailleuses et des travailleurs. Les futurs retraités ont souvent besoin d'être accompagnés, écoutés et rassurés, mais pas par une intelligence artificielle. Vous en faites vous-même la preuve en venant devant les caméras de TF1 pour vous justifier de la maltraitance des assurés. Oui monsieur le directeur général, 30000 dossiers en retard sur 150000 dû à des outils défaillants et un manque d'effectifs, c'est de la maltraitance. Remettez de l'humain dans notre branche monsieur Villard !

Comme déclaré par la CGT lors de l'INC AT/MP du 14 mars dernier, la Sécurité sociale doit honorer ses 80 ans également en reprenant la main sur la gestion des risques professionnels sans être à la botte des grands groupes financiers et en se recentrant sur l'activité réelle de prévention envers les salariés dans les entreprises. Cela commence par faire de la prévention dans nos propres organismes. Mais il faudrait pour cela une direction nationale qui cesse d'affaiblir, désorganiser et démunir ses services Prévention.

La Sécurité sociale doit honorer ses 80 ans également en reprenant sa place prépondérante au cœur du secteur social. Il faudrait pour cela une direction nationale qui cesse d'affaiblir, désorganiser et démunir ces services et de dénaturer l'essence même du métier.

La FNPOS CGT souhaite également dénoncer l'acharnement contre ses représentants, ses militants et ses syndiqués, qui s'intensifie au fil des années. Nous le constatons notamment dans le cadre des conseils de disciplines régionaux. Les militants et représentants de la CGT, fidèles à leur rôle de défense des droits des travailleurs et des usagers, se retrouvent injustement ciblés par des sanctions arbitraires. Ces actions disciplinaires, souvent fondées sur des prétextes fallacieux, traduisent une stratégie délibérée de répression syndicale.

Tandis que les directions, obsédées par l'atteinte des objectifs COG de réduction des effectifs et des coûts budgétaires, poursuivent sans relâche leur quête de réductions d'effectifs, de gains de productivité et d'économie budgétaire, les militants CGT deviennent les cibles d'un acharnement qui dépasse les limites de l'acceptable.

Cette répression contre les militants CGT, loin d'être un fait isolé, reflète un mépris plus large envers l'ensemble des salariés. Ceux-ci sont laissés seuls face à des usagers en détresse, sans moyens ni reconnaissance. Par ailleurs, cette attitude hostile envers la CGT démontre une volonté manifeste de réduire au silence ceux qui osent dénoncer les dérives et défendre les droits les plus fondamentaux.

Nous dénonçons fermement cette politique de répression et de mépris. La dignité des salariés, leur droit à des conditions de travail respectueuses, ainsi que celui des usagers à un service public de qualité doivent primer sur les logiques froides d'atteinte des objectifs COG qui n'ont qu'un seul but faire des économies sur le dos des salariés de la Sécu et de celui des usagers.

Face aux tentatives d'intimidation, la FNPOS CGT et ses militants ne reculeront pas et continueront à défendre avec fermeté les droits des travailleurs et des usagers. Les directions négligentes ou malveillantes, qui bafouent leurs obligations en matière de santé et de sécurité au travail, trouveront toujours notre organisation syndicale pour leur barrer la route.